

Ce document a été traduit par le Secrétariat du CCEOS et est à titre informatif seulement.

RAPPORT DE RÉUNION

Réunion inter-AC sur le Brexit

Date : 10 février 2022

Heure : 10h30 – 12h30 CET

Emplacement : Zoom

1. Accueil et adoption de l'ordre du jour

Esben Sverdrup-Jensen, coprésident de cette réunion, a ouvert la réunion et souhaité la bienvenue aux participants. Il était ravi de voir une si grande participation des différents CC. Il a indiqué qu'il présiderait la première partie de la réunion et que le coprésident Sean O'Donoghue prendrait la relève après la pause. Il a présenté l'ordre du jour proposé pour la réunion d'aujourd'hui pour adoption et a ouvert la parole pour des commentaires.

Kenn Skau Fischer prend la parole. Il a apprécié l'invitation à cette réunion et était heureux de participer pour faire avancer les choses de manière constructive, mais d'après l'ordre du jour, il n'était pas clair sur le but exact d'une réunion dans cette configuration concernant le Royaume-Uni et le Comité spécialisé sur la pêche. L'ordre du jour lui suggérait que la réunion était une "affaire en cours", alors qu'il estimait qu'il manquait le contexte qui avait conduit à la décision d'organiser cette réunion.

Le président a remercié Skau Fischer pour le commentaire et a noté que son e-mail envoyé avant la réunion avait également été bien reçu. Il a estimé que le point était pertinent et a expliqué que cette réunion était la première du genre, de sorte qu'aucune discussion préalable sur l'objectif de la réunion n'avait été manquée. Cela serait expliqué au point suivant de l'ordre du jour dans l'introduction. Du côté de le PelAC, l'idée de mettre en place un forum séparé pour les CC affectés par le Brexit afin de discuter des préoccupations communes découle des précédentes réunions du groupe de discussion sur le Brexit, où il y avait un accord général sur le fait que les CC concernés devraient unir leurs forces et déterminer un moyen pour avancer ensemble.

2. Introduction par les coprésidents

Le président a présenté la raison d'être de la tenue de cette réunion initiée par le PelAC. L'objectif était de se réunir avec les CC qui sont touchés par les résultats du Brexit et de fournir un forum pour un échange de vues sur les questions liées au Brexit. Il a déclaré qu'il serait utile de comprendre quels domaines de préoccupations communes pourraient être identifiés entre les CC et de déterminer un moyen de communiquer et de collaborer efficacement sur ceux-ci avec la Commission et les États membres.

Une question clé à l'ordre du jour d'aujourd'hui est le Comité spécialisé sur la pêche (SCF). D'autres questions à l'ordre du jour avaient été identifiées lors des précédents groupes de discussion PelAC sur





le Brexit. De nombreuses questions étaient auparavant traitées dans les CC, mais seront désormais transférées au SCF avec le Royaume-Uni. Le président a noté que la situation est désormais entièrement nouvelle et qu'une partie de cet exercice tente de déterminer comment gérer les changements en tant que CC dans le cadre de leurs compétences.

Le président a présenté quelques propositions de principes pour faire avancer ce forum :

- convenir que ce forum ne couvrira pas les allocations de quotas ni les négociations des États côtiers. Il a souligné l'importance de cette prémisse, car il s'agit d'un principe clé auquel le PelAC se conforme. Au PelAC, il existe un accord de longue date pour se concentrer sur la gestion et la science, mais pas sur les questions politiques concernant les allocations.
- Accepter que les CC soient l'une des entités à consulter par la Commission sur les questions liées au SCF, mais ne recherchent pas l'exclusivité en termes de consultation des parties prenantes.
- Se réunir deux fois par an dans ce format, par une alternance d'organisation et de présidence entre les différentes CC participantes.

Le président a ouvert la parole pour des commentaires ou d'autres contributions à ce format.

Le coprésident Sean O'Donoghue a ajouté que ces idées sont avancées par le PelAC. Il a estimé qu'une première question importante pour les autres CC serait de savoir s'il existe un accord général sur le fait qu'un forum dans cette configuration vaut la peine d'être poursuivi. Le PelAC a essayé de réfléchir à la manière de faire face à une nouvelle situation qui a fondamentalement changé le rôle des CC dans l'interaction avec le Royaume-Uni, et est d'avis qu'il y a une « force dans le nombre » avec des positions communes convenues. Il a demandé aux autres CC s'ils jugeaient utile de s'organiser de cette manière.

En ce qui concerne l'état actuel du SCF et son fonctionnement, O'Donoghue a mentionné que les choses étaient "claires comme de la boue" à ce stade. Pour le moment, il semble que les CC n'aient aucun rôle formel, et les coprésidents ont estimé qu'il était important que les CC aient un rôle. Il a souligné qu'il n'y avait aucune intention de rechercher l'exclusivité à cet égard, et qu'il devrait rester possible pour les groupes de parties prenantes individuelles de continuer à poursuivre leurs propres voies.

Kenn Skau Fischer a exprimé son soulagement en entendant cette introduction, le contexte ajouté n'était pas clair pour lui à partir de l'ordre du jour. Il a fait écho à son accord avec l'intention derrière ce forum et a pensé qu'il était pertinent d'avoir une configuration pour échanger des points de vue sur le travail des CC et pour réfléchir sur l'expérience de chaque CC. Il est d'accord avec la marche à suivre proposée et se réjouit que son courriel ait fait l'objet d'une réflexion. Il a rappelé qu'il y a quelques années, certains membres du NSAC ont tenté de poursuivre leur implication dans les négociations UE/Norvège, ce qui n'a pas abouti. Ses préoccupations antérieures étaient en partie liées à cette expérience.

Le président a reconnu que ce problème affecte davantage de CC et que le PelAC a longtemps fonctionné selon le principe de se séparer des processus de négociation. Il faut s'attendre à ce que le SCF traite un certain nombre de questions importantes qui ne sont pas directement liées à la fixation des quotas, mais à des questions de gestion ou d'aménagement du territoire.

Emiel Brouckaert remercie le président pour son introduction. À son avis, les incertitudes persistantes concernant le SCF et la manière dont les CC s'impliqueront dans ce processus devraient être l'objectif principal de ce forum. Il serait important d'unir nos forces vis-à-vis de la Commission et de faire des propositions sur la manière de structurer notre contribution en tant que CC. S'il convient de l'importance des sujets susceptibles d'être couverts par le SCF, il pense que le forum devrait d'abord clarifier la façon dont la Commission envisage l'implication des CC et rétablir la manière dont les CC peuvent structurer les contributions en fonction de cela.





Ivan López remercie les coprésidents pour cette initiative. Il a exprimé son accord sur les questions générales présentées et a clarifié la position principale du LDAC. Le LDAC était intéressé à participer à ce forum et était entièrement d'accord avec le commentaire de Brouckaert, reconnaissant que ce serait la meilleure façon d'assurer la participation des parties prenantes au SCF. Le LDAC n'est pas intéressé par les discussions sur les allocations de quotas, mais se concentre davantage sur la cohérence des politiques. Il estime que l'UE a tendance à traiter certaines questions différemment des autres parties du monde. Il est donc essentiel d'assurer la cohérence des politiques, comme les accords sur les mesures techniques. Il a offert son aide pour contribuer de quelque manière que ce soit.

Le coprésident Sean O'Donoghue a estimé que López avait soulevé un point utile sur le groupe de travail II du LDAC et la nouvelle dynamique qui semble maintenant exister à la suite du Brexit. Il a noté que certains CC pourraient être plus conscients de la portée du Groupe de travail II du LDAC que d'autres, il pourrait donc être utile de faire circuler plus d'informations sur ce groupe de travail aux CC lors de cette réunion (**action 1**).

Ivan López a expliqué qu'avant le Brexit, le groupe de travail II traitait avec les ORGP de l'Atlantique du Nord-Est, telles que l'OPANO et la NEAFC. Après le Brexit, la portée du groupe de travail II et son fonctionnement doivent s'adapter à la nouvelle réalité. Il a ajouté qu'il serait intéressant de voir comment le Groupe de travail II pourrait être intégré, mais a souligné qu'il ne cherchait pas à l'imposer. S'il estimait que le Brexit nécessitait une attention particulière et que le groupe de travail II devait évoluer, il ne cherchait pas à modifier les compétences existantes des CC. Le LDAC ne prétend pas détenir l'expertise en matière de mesures techniques dans les eaux britanniques partagées, qui relève de la compétence du NSAC et du CC EOS. Il espère qu'à l'avenir, les CA pourront évoluer pour collaborer davantage avec des pays tiers, comme le Royaume-Uni. Pour l'instant, le LDAC se concentre sur les développements politiques et essaie d'adapter la portée du groupe de travail II, en se concentrant sur la cohérence des politiques.

Kenn Skau Fischer a fait remarquer que le travail au sein du LDAC et l'évolution vers les relations entre la Norvège et le Royaume-Uni ont suscité certaines inquiétudes parmi les membres du NSAC. Cela a créé le soupçon que le LDAC cherchait à monopoliser les travaux liés au Royaume-Uni. Il a noté qu'il était important de collaborer sur différentes questions. Le NSAC coopère étroitement avec la Norvège et, dans un souci de continuité, les anciens membres britanniques sont toujours invités aux réunions du NSAC. Le partage d'informations fait partie de la nouvelle configuration.

Le président revient sur le commentaire précédent de Brouckaert. Dans ce forum, l'intention est d'identifier comment les CC peuvent poursuivre un rôle dans le SCF qui sera traité sous le point suivant, et a noté qu'il existe des limites pour les questions de nature politique.

En ce qui concerne les travaux des CC liés au Royaume-Uni, Emiel Brouckaert a fait référence à la lettre de la Commission du 25 mai 2021 adressée à tous les CC, clarifiant les domaines de compétence des conseils consultatifs après le départ du Royaume-Uni de l'UE.

3. Poursuivre un rôle au sein du Comité spécialisé sur la pêche

Le président a ensuite présenté quelques diapositives décrivant le rôle et les tâches du SCF tels qu'ils sont définis dans l'accord de commerce et de coopération (TCA) entre l'UE et le Royaume-Uni.

Il a résumé que le SCF est mis en place comme un forum de discussion sur les mesures techniques, les échanges de quotas, etc., mais que le forum n'est pas destiné aux discussions sur la fixation des TAC. Le forum discutera de l'élaboration de plans de gestion à long terme, mais c'est aussi proche des discussions sur l'établissement des quotas que le SCF obtiendra. Il a noté que les points de discussion coïncidaient de manière significative avec les domaines de travail des CC.





En ce qui concerne le mandat du SCF, il n'est pas clair ce que le SCF est habilité à faire en termes de prise de décision. Il a invité le coprésident O'Donoghue à ajouter d'autres informations sur l'état actuel des choses.

Le coprésident Sean O'Donoghue a réitéré sa remarque précédente selon laquelle la manière dont le SCF a l'intention de fonctionner n'est toujours pas claire. À sa connaissance, le SCF a été créé en octobre 2021 et sera coprésidé par l'UE et le Royaume-Uni. Il était également conscient que des groupes de travail devaient être créés dans le cadre du SCF, mais il n'était toujours pas clair quelles seraient les attributions spécifiques de ces groupes de travail. Le CSAH devait être opérationnel d'ici février 2022, mais on ne sait toujours pas à quoi ressemblera la composition du côté de l'UE et comment les États membres entreraient en jeu. Le TCA ne mentionne pas les États membres, il n'est donc pas clair si l'UE a les «mains libres» pour manœuvrer à cet égard. Il a souligné l'importance de rechercher des éclaircissements sur ces questions ouvertes.

En outre, il a ajouté que le Comité spécialisé sur la pêche opère dans le cadre du Conseil de partenariat. Le TCA établit des dispositions pour le Conseil de partenariat, de sorte que ces règles s'appliquent également au SCF. Le TCA définit des tâches spéciales qui doivent passer par le Conseil de partenariat et ne peuvent pas être traitées au sein du SCF. Comment cela fonctionnera dans la pratique n'est pas clair. O'Donoghue a estimé qu'il était essentiel que le SCF soit opérationnel de toute urgence, car il y a des questions telles que le contrôle, les mesures techniques et les options de capture zéro à discuter. Le TCA indique qu'une feuille de route avec des délais pour la prise de décision devait être achevée d'ici la fin janvier 2022. Il ne savait pas si ce délai avait été respecté. Il a demandé aux autres participants des nouvelles à ce sujet. Enfin, il a indiqué que la deuxième partie de cette réunion après la pause sera consacrée à la formulation d'actions pour la prochaine réunion.

Le président s'est dit préoccupé par le fait que la Commission semble s'attribuer un large mandat au sein du SCF. Il a fait écho aux préoccupations soulevées par O'Donoghue selon lesquelles une grande partie du processus n'est toujours pas claire.

Kenn Skau Fischer demande si d'autres CC sont toujours en contact avec d'anciens collègues britanniques. Il lui semblait que la Norvège n'était pas très satisfaite de la création du SCF, car il interagissait également avec les stocks traités par la Norvège.

Le président a déclaré qu'il n'avait aucune nouvelle des anciens membres britanniques du PelAC. Emiel Brouckaert mentionne qu'à sa connaissance, les anciens collègues britanniques sont tout aussi insatisfaits de leur implication dans le suivi du TCA avec le gouvernement britannique que les CC le sont avec l'UE.

Gonçalo Carvalho a pris la parole pour transmettre le point de vue d'une ONG. Il est d'accord avec le format proposé et pense qu'il est logique que les cinq CC concernés coopèrent sur les questions britanniques. Sur le SCF, il n'a eu aucune contribution supplémentaire de ses collègues britanniques, mais a fait écho à l'impression de Brouckaert qu'ils sont tout aussi peu clairs que les CC. Carvalho a partagé cette frustration et a suggéré à l'issue de la réunion de rédiger une lettre conjointe à la Commission soulignant l'urgence d'achever la feuille de route pour 2023. Sinon, il sera difficile de comprendre comment les parties prenantes peuvent contribuer et participer aux travaux du SCF, et comment d'autres progrès peuvent être réalisés.

Mo Mathies a rappelé à la réunion qu'une lettre multi-CC avait été envoyée à la Commission en 2021 soulignant l'importance de l'implication des parties prenantes dans toute nouvelle structure de gouvernance à mettre en place entre le Royaume-Uni et l'UE. Elle a noté qu'aucune réponse n'avait été reçue, il serait donc utile de rappeler à la Commission notre demande antérieure et de se référer également à cette lettre.





Le coprésident Sean O'Donoghue a accepté. Il a ajouté qu'une nouvelle lettre devrait définir très précisément ce à quoi les CC veulent des réponses. Le contenu de la lettre doit donc être soigneusement étudié.

4. Points de vue des CC sur des questions spécifiques

Le président a présenté une liste de questions comme exemples de sujets sur lesquels les CC pourraient contribuer dans le contexte du SCF. Il a invité les participants à commenter.

Emiel Brouckaert prend la parole. Le premier élément de la liste était la « gestion en mer Celtique », qui, selon lui, devrait être étendue à la « gestion dans les eaux occidentales du nord », car l'ouest de l'Écosse, la mer d'Irlande et la Manche sont également couvertes par cette rubrique. Il a fait remarquer que le mandat des CC est basé sur les stocks et les flottes, c'est pourquoi une relation avec le SCF est si importante. C'est aussi pourquoi il y a une implication du PelAC dans la " Gestion dans les EOS ". Pour la relation du CC avec le SCF, cela pourrait être un exemple de collaboration telle que promue dans la lettre de la Commission du 25 mai 2021. Il en va de même pour le deuxième point à l'ordre du jour : "La gestion en mer du Nord". Pour les « questions commerciales », Brouckaert considérait que c'était un sujet pour le MAC.

En ce qui concerne les trois autres sujets proposés à l'ordre du jour et d'autres sujets, il a déclaré que le CC EOS évalue pour chaque avis s'il vaut la peine pour les anciens membres britanniques de contribuer. D'autres sujets pourraient être les « pêcheries ciblées sur les espèces hors quota », les « transferts ou accords d'échange de quotas » et les « exemptions à l'obligation de débarquement, les plans de rejet ». Il a ajouté que sur la base des zones et des stocks partagés, les TCM devraient être harmonisés pour les activités transfrontalières ou il faudrait déterminer comment un seul règlement sur la MT peut s'appliquer. Ce sont également des questions à l'ordre du jour du SCF, comme indiqué dans une lettre du 27 août 2021 à la Commission.

Le président s'est félicité des ajouts complets fournis par Brouckaert pour étoffer la liste proposée, convenant de leur pertinence.

Kenn Skau Fischer a également salué les ajouts et a ajouté que dans toute nouvelle lettre à la Commission, les CC doivent être très précis dans ce qu'ils demandent. Plus les questions sont précises dans une lettre, plus la réponse est précise. Même si la réponse n'est pas attrayante, ce sera mieux qu'un manque de clarté continu. Il estime que les questions commerciales sont importantes mais relèvent de la compétence du MAC. Même s'il ne voulait pas transférer entièrement le sujet au MAC, il a reconnu que c'était le CC le plus compétent dans ce domaine. Un sujet spécifique non commenté par Brouckaert était le point sur le travail scientifique. Il a estimé que ce point était essentiel pour la coopération future entre l'UE et le Royaume-Uni, et finalement la Norvège également.

Pedro Reis Santos a confirmé que le MAC est très intéressé par les questions commerciales UE-Royaume-Uni et a fait référence à un avis détaillé produit par le MAC qui a été adopté l'année dernière, et que le MAC continuera à suivre. Il a précisé que le Royaume-Uni peut créer des règles divergentes concernant les normes d'étiquetage et de commercialisation, créant potentiellement des difficultés sur les routes commerciales.

Sean O'Donoghue a estimé que cet avis du MAC valait la peine d'être diffusé aux autres CC à des fins d'information, ainsi que la lettre de la Commission aux CC de l'année dernière sur les attributions des CC après le Brexit, donnant très peu d'informations. Le Secrétariat a indiqué que tous les documents pertinents partagés dans le chat seraient collectés et téléchargés dans le fichier Dropbox partagé avec les autres CC, afin qu'ils puissent être transmis aux membres intéressés (**action 1**).





Le président espère que les questions énumérées pourront constituer une base pour les futurs ordres du jour sur lesquels travailler ensemble. Selon lui, ces questions étaient transversales et donc d'intérêt général pour les différents CC.

Ivan López a ajouté deux considérations. Il a estimé que les questions commerciales étaient particulièrement importantes et que les CC devraient faire preuve de prudence à cet égard. Jusqu'à la fin de la période de transition, le secteur de la pêche s'est battu avec acharnement pour que le commerce soit étroitement lié aux négociations sur les quotas, et des sanctions peuvent être liées au commerce d'autres produits que le poisson. Il a convenu avec Reis Santos que le MAC est le mieux placé pour suivre ces questions. Deuxièmement, López a appelé à la prudence lorsqu'il s'agit de "tout compartimenter" et a souligné la nécessité d'une approche coordonnée. Il craignait que les disparités entre les CC puissent être utilisées comme une incitation pour la Commission à ramener l'ACFA aux réunions de coordination inter-CC avec la Commission et à limiter ainsi leur participation aux réunions des CC individuels. En ce qui concerne la liste, López a approuvé le contenu mais a noté qu'il fallait tenir compte de leur mise en œuvre. Il a fait écho au travail historique concernant la collecte de données qui devrait être poursuivi et a ajouté que l'influence que le nouvel accord trilatéral entre l'UE, le Royaume-Uni et la Norvège peut avoir sur l'OPANO devrait également être examinée.

Sean O'Donoghue a pris en compte le commentaire de López et a convenu que les CC devraient garder à l'esprit que le forum inter-CC de la Commission ne serait pas utilisé comme plate-forme de dialogue sur le SCF. Pour les CC, une telle formule ne serait pas satisfaisante. Chacun des CC, à part entière, traitera de questions spécifiques liées au Brexit. Ainsi, lors de l'union des forces, O'Donoghue a stipulé qu'il devrait s'agir de questions horizontales transversales qu'au moins la plupart des CC partagent généralement. Le travail scientifique et la collecte de données en sont un bon exemple, mais il a souligné que le groupe ne devrait pas traiter de questions techniques spécifiques relevant des compétences des CC individuels. Les CC individuels doivent les traiter séparément et conserver leur statut.

Revenant aux points soulevés par le courriel de Skau Fischer, le président a conclu que ce forum devait clairement définir le mandat dans lequel il s'engage. C'est un moyen de collaborer sur des questions communes et de créer une influence dans les discussions au sein du SCF, mais un ensemble de principes directeurs pour le forum doit être défini pour séparer le rôle de ce forum et les discussions qui resteront au sein des CC individuels.

5. Prochaines étapes et attribution des éléments d'action

Le coprésident Sean O'Donoghue a assumé le rôle de président pour cette partie de la réunion et a demandé aux participants de confirmer leur accord sur ce format proposé pour aller de l'avant. Il espérait que toutes les préoccupations qui existaient parmi les autres CC avaient été prises en compte et discutées. Les participants se sont mis d'accord pour aller de l'avant dans ce format.

Peter Breckling a pris la parole. Il a fait remarquer que les CC avaient collectivement demandé la poursuite de l'implication des parties prenantes dans le SCF, mais aucune réponse concrète à cette lettre n'a été reçue. À sa connaissance, il n'existe actuellement aucune règle ni procédure garantissant la participation des parties prenantes. Il arrive un moment où "l'approche diplomatique et polie" d'attendre les propositions de la Commission expire et il a suggéré de présenter des propositions concrètes à la Commission sur la façon dont le travail des parties prenantes pourrait être intégré au travail du SCF, et de présenter quelques propositions sur les procédures pour rendre cela réalisable. A cette époque, il estimait qu'il devenait de plus en plus urgent d'avancer sur ce dossier avec la Commission.





Le président a accepté et a fait référence à la suggestion de Goncalo Carvalho plus tôt dans la réunion de rédiger une lettre conjointe. Il y reviendra lors de la discussion des actions concrètes pour cette réunion.

Compte tenu de l'accord sur la création de ce nouveau forum, le président a indiqué qu'un mandat pour le groupe devrait être élaboré. Il a suggéré que les secrétariats des CC concernés collaborent pour élaborer ensemble un mandat. Les participants ont accepté et cela a été noté comme une action (**action 2**).

Comme mentionné dans l'introduction, le président a rappelé l'intention du forum de fonctionner selon une présidence et une organisation tournantes. Il a demandé des volontaires pour organiser et présider la prochaine réunion et a demandé des avis sur le calendrier de la prochaine réunion.

Emiel Brouckaert a proposé au CC EOS d'organiser et de présider la prochaine réunion (**action 3**). Quant au calendrier, il pensait qu'une certaine souplesse pourrait être appliquée et que la date dépendrait de la réponse reçue à la lettre conjointe.

Kenn Skau Fischer convient que la flexibilité est importante, mais à son avis, il serait utile de tenir une autre réunion avant l'été. Mo Mathies a suggéré, compte tenu des emplois du temps chargés des différents membres du groupe, de convenir d'une prochaine date avec la possibilité de la repousser s'il n'y a pas de mises à jour sur lesquelles travailler.

Le dernier point d'action consistait à élaborer une lettre conjointe à la Commission (**action 4**). Le président a suggéré de séparer la lettre en deux sections : concentrer la première partie sur le processus et demander des éclaircissements sur le "modus operandi" du comité spécialisé sur la pêche. La deuxième partie de la lettre porterait davantage sur le fond, c'est-à-dire les problèmes spécifiques identifiés lors de cette réunion. Il a suggéré que les coprésidents se réunissent bilatéralement avec le secrétariat du PelAC pour discuter du contenu de la lettre et développer les questions spécifiques, car il restait peu de temps pour les examiner en détail.

Il a souligné le besoin de clarté à ce stade et a proposé de couvrir les questions horizontales et de laisser de côté les questions spécifiques pertinentes pour les CC individuels.

Gonçalo Carvalho fait remarquer que dans la lettre, il convient de souligner que la Commission doit continuer à assurer la liaison avec les CC individuels sur des questions spécifiques. Il a également suggéré de faire des suggestions, telles que le nombre minimum de réunions et le calendrier (c'est-à-dire avant chaque réunion du SCF). Il pensait que la Commission apprécierait que les CA fassent progresser une partie du travail.

Le président convient qu'il est important de noter que le forum doit être consulté avant les réunions pertinentes du SCF, et non après.

Emiel Brouckaert a accepté la structure proposée pour la lettre et a suggéré de préciser la liste des problèmes spécifiques considérés comme horizontaux, et que chaque CC pourrait fournir une liste des problèmes concernant son CC individuel afin d'informer la Commission quel CC est impliqué dans quel sujet.

Le co-président Esben Sverdrup-Jensen a fait remarquer que la Commission a récemment communiqué avec les secrétariats du CC pour demander une planification préalable et un signalement des dates de réunion et des contributions de la Commission. La lettre devrait refléter en quelque sorte que le forum demande un dialogue approfondi avec la Commission sur le sujet du Brexit, mais cela ne fonctionne pas lorsque les réunions avec les CC sont reportées parce que les horaires sont trop chargés.

Kenn Skau Fischer a mentionné une conversation récente avec un ancien collègue écossais sur l'implication d'une partie prenante britannique dans le SCF. Le collègue a mentionné qu'un groupe de parties prenantes internes était informé de la planification des réunions, mais a noté que l'UE n'avait





toujours pas de mandat pour travailler sur le SCF. Si c'est exact, cela pourrait expliquer le manque de clarté persistant. Il pense qu'il serait utile d'inclure cela dans la rédaction d'une manière ou d'une autre, en se référant au moins au TCA définissant les activités du calendrier dans une feuille de route. La lettre doit faire référence à la feuille de route qui doit être achevée d'ici fin janvier 2022 et demander une mise à jour à ce sujet.

Les délais suivants pour la rédaction de la lettre conjointe ont été convenus : Un premier projet serait distribué aux participants à la réunion d'ici le 28 février pour une première série d'examen informels. La date limite pour les commentaires sera le 07 mars. D'ici le 11 mars, un projet sera mis à disposition pour chaque procédure d'approbation formelle du CC.

6. Date, heure et organisation de la prochaine réunion

Le CC EOS organisera et présidera la prochaine réunion qui aura lieu virtuellement le 5 mai 2022 de 10h30 à 12h30 CET.

7. Questions diverses et clôture de la réunion

Il n'y avait pas d'AOB. Les coprésidents étaient satisfaits du plan en place et de la discussion constructive. Ils ont souhaité bonne chance au CC EOS pour la prochaine réunion.

8. Éléments d'action

Action No.	Action	Organisation responsable
1	Recueillir et télécharger les documents pertinents (y compris les informations du LDAC sur la portée du groupe de travail II, la réponse de la Commission à la lettre du CC EOS sur le Brexit et l'avis du MAC sur le Brexit) dans le fichier Dropbox partagé que les secrétariats peuvent diffuser à leurs membres respectifs.	PelAC Secrétariat
2	Développer des termes de référence pour le forum inter-CC sur le Brexit	PelAC, LDAC, CC EOS, MAC et NSAC Secrétariats
3	Organiser et présider la prochaine réunion à la même heure le 5 mai 2022	CC EOS
4	Projet de lettre conjointe du CC à la Commission pour informer de la création du forum inter-CC sur le Brexit et poser des questions détaillées sur le statut et le mode de fonctionnement du SCF ainsi que sur les questions spécifiques à traiter par le SCF.	PelAC Secrétariat, co-chairs, coprésidents, tous les membres du forum

9. Meeting participants

Nom	Conseil Consultatif
Sean O'Donoghue (chairman)	PelAC
Esben Sverdrup (chairman)	PelAC





Alex Rodriguez	LDAC
Alexandra Philippe	CC EOS
Anais Mourtada	LDAC
Ángela Cortina	LDAC
Anne-Marie Kats	PelAC
Despina Symonds	LDAC
Emiel Brouckaert	CC EOS
Emil Remisz	LDAC
Gonçalo Carvalho	PelAC
Ivan Lopez van der Veen	LDAC
Kenn Skau Fischer	NSAC
Matilde Vallerani	CC EOS
Mo Mathies	CC EOS
Pedro Reis Santos	MAC
Peter Breckling	NSAC
Peter Ronelöv Olsson	NSAC
Tamara Talevska	NSAC
Tim Heddema	PelAC
Xavier LeDuc	LDAC

